La France et la crise des années 1930
Un pays bloqué ?

Comme tous les pays du monde, la France est touchée par la crise économique de 1929. La crise en France est plus tardive mais aussi plus durable que dans les autres grandes nations économiques. Elle se traduit par une profonde crise sociale – plus importante que le niveau du chômage pourrait le laisser envisager et si la République semble tenir bon, les contradictions sociales et les divergences politiques sont ravivées pendant cette période.

I. Une crise plus tardive et plus profonde.

I.1. La crise intervient tardivement.

Certains expliquent que les premiers signes de la crise se font sentir dès 1928, lors de la stabilisation du franc qui rend les exportations plus difficiles.
Tel n'est pas l'avis de la majorité des économistes. A leurs yeux, la crise se déclenche en France en septembre 1931 au moment de la dévaluation de la Livre sterling. Pendant deux ans, la France aurait bénéficié d'un sursis car les capitaux affluaient vers Paris, havre de prospérité par rapport au monde.
La France a surtout profité d'une économie moins industrialisée et moins ouverte que celle du Royaume-Uni et de l'Allemagne – donc moins vulnérable à la baisse de la consommation de produits industriels dans le monde. La France a aussi mieux résisté car le monde rural a maintenu sa consommation globale entre 1925 et 1931 grâce à une nouvelle stabilité des prix agricoles. La France a aussi profité de la « manne » que constitue le marché colonial (16 % du commerce extérieur de la France en 1930) – marché protégé où la France peut aisément écouler des biens de consommation, des produits de luxe pour les colons et des biens d'équipement (Plan Sarraut).
En 1931-1932, la France découvre la réalité de la crise. Les colonies sont elles-mêmes touchées par la crise des matières premières sur le marché mondial ; le monde rural français est confronté à la baisse du prix du blé, accentuée par les ventes à bas prix de l'URSS pour financer son développement. La dévaluation de la livre sterling en septembre 1931 accentue les difficultés du commerce extérieur français et réduit le taux de couverture commerciale à 66 % en 1932.

I.2. La France est aussi entrée dans la crise.

La crise en France ressemble à celle des autres pays : baisse puis stagnation de la production industrielle (indice 100 en 1929, 73 en 1932, 73 en 1935). La production d'acier est divisée par deux entre 1929 et 1932. Les faillites se succèdent dans le secteur industriel (Citroën en 1934) et dans la finance. Le secteur bancaire est particulièrement touché avec la disparition de 600 établissements – dont celle de la célèbre BFCI (Banque française pour le commerce et l'industrie).

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 4 pages.

Histégé

Fiche de connaissances

La France et la crise des années 1930

Le déficit budgétaire se creuse au fur et à mesure de la baisse des rentrées fiscales et de l'incapacité à réduire les dépenses liées au remboursement de la dette et au versement des pensions.
Le déficit des comptes courants achève de ruiner l'image d'une France prospère : déficit commercial, recul fort du tourisme et arrêt des Réparations après la Conférence de Lausanne en 1932 marquent la fin des illusions françaises.
La crise économique se double d'une crise sociale : le chômage concerne officiellement 500 000 personnes recensées et secourues à la fin de l'année 1935, mais le nombre réel se situe autour de 900 000.
Les professions indépendantes connaissent une forte baisse de leurs revenus : les industriels, artisans et paysans sont particulièrement touchés par la crise et connaissent une véritable régression sociale.
En revanche, les rentiers et pensionnés s'en sortent mieux et profitent de la baisse des prix inhérente à la crise.

I.3. La crise économique révèle l'ampleur de la crise morale et politique.

La crise creuse les différences sociales, accroît les désaccords entre les Français et met en valeur les scandales politico-financiers : affaire Klotz (ancien ministre des Finances arrêté pour chèque sans provision), affaire Marthe Hanau (« la banquière »), affaire Oustric, affaire Stavisky…
Ces scandales alimentent l'anti-parlementarisme car ils soulignent les liens entre milieux d'affaires et partis politiques. Ils alimentent aussi le mythe des « 200 familles » – en fait les deux cent plus gros actionnaires de la Banque de France – qui dirigeraient en sous-main le pays. Ce mythe fait florès à gauche dans les années 1935-1936. Le doute critique rejaillit sur le monde politique : les institutions de la III^{e} République fonctionnent de plus en plus mal ; instabilité (de 1919 à 1939, les gouvernements durent en moyenne 6 mois), faiblesse de l'exécutif, « tyrannie des Chambres » (Tardieu)…
Tout cela nourrit des projets de transformation politique. La Droite française – derrière Tardieu – réclame un renforcement de l'exécutif. Les ligues *antirépublicaines* comme l'Action française, *autoritaires,* les Croix de Feu, *fascisantes,* les Francistes, remettent en cause plus violemment le régime. Le 6 février 1934, ils convergent dans la manifestation de la Place de la Concorde pour protester contre les « voleurs » et s'affronter aux Gardes mobiles. Cette manifestation sanglante (17 morts parmi les manifestants) provoque la démission du Président du Conseil radical, E. Daladier, mais ne conduit pas à un changement ni à une réforme du régime.
L'anti-parlementarisme est puissant en France mais pas au point de détruire la République – soumise également aux critiques violentes de l'extrême-gauche communiste au moins jusqu'en 1934, date à laquelle le Parti communiste choisit une stratégie républicaine d'alliance électorale avec le Parti socialiste (SFIO) et le Parti radical pour lutter contre la menace fasciste.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.